



OBSERVATOIRE REGIONAL DE
L'HABITAT ET DU LOGEMENT
RHONE ALPES

Commission « Habitat et Développement Durable »
Thème : efficacité énergétique et précarité des ménages

Atelier du Vendredi 20 mars 2009 de 9h15 à 12h15

Références bibliographiques sur les nouveaux Crédits d'impôt et l'éco-PTZ

(si le lien hypertexte ne fonctionne pas, copier l'adresse complète et coller la dans la barre d'adresse de votre explorateur).

Financez vos projets (ADEME) :

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=20410>

Le crédit d'impôt en faveur des économies d'énergie et du développement durable : comment en bénéficier ?

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=15971>

Les taux de crédit d'impôt

Les équipements concernés

Le crédit d'impôt en faveur des économies d'énergie et du développement durable : comment en bénéficier ?

Financez vos économies d'énergie avec l'éco-prêt à taux zéro

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=23276>

Bouquet de travaux ou amélioration de la performance globale
Montant et durée

Autres éco-prêts

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=20409>

L'analyse des spécialistes (BatiActu et Le Moniteur) :

L'éco-prêt à taux zéro est lancé

L'éco-prêt à taux zéro est désormais une réalité. Jean-Louis Borloo a signé jeudi, avec une dizaine de partenaires et autant d'établissements bancaires, la mesure visant à octroyer un prêt à taux zéro

Florence Le Nulzec Consultante formatrice – Pascal Inormand Incub' – Samuel Champouillon Enthalpie

www.florencelenulzec.com - www.incub.net - www.enthalpie.org

antenne : 247 rue Duguesclin, 69003 LYON - f.le.nulzec@free.fr

Tél. : +33(0)950 57 96 74 ou +33(0)617 93 49 61 - Fax. : +33(0)955 57 96 74 - pseudo skype : flolenulzec

Siège social : OXALIS, Broissieux, 73340 Bellecombe-en-Bauges - www.oxalis-scop.org

SCOP SA à capital variable - RCS Chambéry SIRET : 410 829 477 0018-- APE 8299Z

Organisme de formation enregistré sous le n°82-73-000657-73. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

aux particuliers désirant réaliser des travaux d'amélioration énergétique dans leur logement. Les organisations professionnelles se sont dites prêtes à relever le défi, qui commencera par la formation des artisans aux métiers de la rénovation thermique.

Marie Desgré (26/02/2009)

<http://www.batiactu.com/edito/l-eco-pret-a-taux-zero-est-lance-22483.php>

Eco-PTZ et éco-prêt logement social : signatures des conventions

Jean-Louis Borloo, Christine Boutin, et Chantal Jouanno, ont signé, jeudi 26 Février, des conventions définissant les modalités de mise en oeuvre de deux leviers du Grenelle de l'Environnement : l'éco-PTZ, destiné à financer la rénovation thermique des logements privés, et l'éco-prêt logement social, qui financera l'amélioration de la performance énergétique des logements sociaux.

publié le 03/03/09

http://www.lemoniteur.fr/P_article.php?id=601917

Eco-PTZ : décryptage

Tour de l'éco- prêt à taux zéro en cinq questions : Qui peut en bénéficier ? A quoi s'applique-t-il ? A combien s'élève-t-il ? Comment en bénéficier ? Et, est -il cumulable ?_

publié le 02/03/09

http://www.lemoniteur.fr/P_dossierActu.php?id=601881

Eco-prêt logement social : décryptage

Tour de l'éco-prêt logement social en quatre questions : Qui peut en bénéficier ? A quoi s'applique-t-il ? A combien s'élève-t-il ? Comment en bénéficier ?

publié le 10/03/09

http://www.lemoniteur.fr/P_dossierActu.php?id=602473